

INFORMATIONS PRATIQUES

AGENCE POSTALE

📍 11 Espace Centre Village
☎️ 03 89 26 04 74
🕒 lundi, mardi : 14h30 à 17h00
jeudi : 14h30 à 18h00
vendredi : 14h30 à 17h00
samedi : 09h00 à 10h30

BIBLIOTHEQUE

📍 16 avenue Pierre Emile Lucas
☎️ 03 89 74 07 94
🕒 lundi : 16h00 à 19h00
mercredi : 16h00 à 19h00
samedi : 10h00 à 12h00

DECHETTERIE

📍 15 avenue de la Paix
🕒 mercredi : 10h00 à 12h00
vendredi : 14h00 à 17h00
samedi : 14h00 à 17h00

POINT DE TRI DECHETS VERTS

📍 situé à côté du verger école de Bantzenheim
🕒 mercredi : 08h00 à 17h00
samedi : 08h00 à 17h00

RAMASSAGE DES BACS

Ordures ménagères : mercredi après-midi
Déchets recyclables : lundi matin en semaine paire
Pensez à sortir vos poubelles la veille de la tournée.

BALAYAGE DES RUES

La balayeuse passera le **mardi 03 septembre 2024**.
La voirie doit obligatoirement être libérée dès le **matin à partir de 07h00** pour faciliter et permettre le nettoyage de toutes les rues.

ECOLES

ELEMENTAIRE : allée de l'Europe ☎️ 03 89 26 05 58
MATERNELLE : 2 rue des A. Combattants ☎️ 03 89 26 06 50
@ ce.0680857m@ac-strasbourg.fr

SPLEA - Relais Petite Enfance

📍 1 rue des Alpes, 68490 OTTMARSHEIM
☎️ 03 68 36 16 23
@ rpe@splea68.fr

MAISON FRANCE SERVICES

📍 1 rue du Gén. de Gaulle, 68490 OTTMARSHEIM
☎️ 03 89 75 15 03
@ ottmarsheim@france-services.gouv.fr

GARDES MEDICALES

Pour connaître le médecin de garde sur le secteur, vous devez faire appel au SAMU 15.

CABINETS INFIRMIERS

📍 1 rue des deux Rives, 68490 BANTZENHEIM
☎️ 06 95 48 21 15
🕒 lundi au samedi : 08h15 à 08h45
📍 12 rue de Chalampé, 68490 OTTMARSHEIM
☎️ 03 89 26 15 82
📍 4 rue de l'Europe, 68740 RUMERSHEIM-LE-HAUT
☎️ 03 89 75 74 46

PHARMACIES

PHARMACIE DES DEUX RIVES
📍 10 rue des deux Rives, 68490 BANTZENHEIM
☎️ 03 89 26 22 22
🕒 lundi au vendredi : 08h30 à 12h00 – 14h00 à 19h00
samedi : 08h30 à 12h00 – 14h00 à 17h00
PHARMACIE DE LA HARDT
📍 13 rue du Rhin, 68490 OTTMARSHEIM
☎️ 03 89 26 07 36
🕒 lundi au vendredi : 08h30 à 12h00 – 14h00 à 19h00
samedi : 08h30 à 12h00 – 14h00 à 17h00

PHARMACIE DE GARDE : composez le 3237
ou www.pharma68.fr

CONCILIAEUR – MEDiateur DE JUSTICE

Permanence sur rendez-vous à la Mairie d'Ottmarsheim.
☎️ 03 89 26 06 42
🗓️ **vendredi 09 août** 🕒 de 13h30 à 16h00
🗓️ **vendredi 23 août** 🕒 de 13h30 à 16h00

CULTE CATHOLIQUE : messes

🗓️ **dimanche 04 août** 🕒 à 09h00
🗓️ **jeudi 15 août** : veillé mariale 🕒 à 19h00
🗓️ **samedi 17 août** 🕒 à 18h00

Les messes du vendredi ont lieu à 18h00.

NUMEROS D'URGENCES : RESEAUX

REGIE EAU – m2A : EAU | **SIVOM : ASSAINISSEMENT**
☎️ 03 10 00 40 75 | ☎️ 03 10 00 40 75

BRIGADES VERTES

📍 92 rue Maréchal de Lattre de Tassigny,
68360 Soultz-Haut-Rhin
☎️ 03 89 74 84 04



FERMETURE SERVICES DE LA MAIRIE

MAIRIE

🗓️ **vendredi 16 août**
🕒 à 17h30 les jeudis, jusqu'à la fin du mois d'août

DECHETTERIE

🗓️ **vendredi 16 août**

AGENCE POSTALE

🗓️ **du lundi 12 août au samedi 24 août**

BIBLIOTHEQUE

🗓️ **jusqu'au samedi 31 août**
Une **permanence** sera assurée le 🗓️ **samedi 03 août**
aux horaires habituels.

SAVOIR VIVRE A CHALAMPE

Pour rappel, l'arrêté municipal 39/99 fixe l'obligation aux riverains de procéder à l'**élagage des plantations** dont les branches dépassent la limite de leur propriété.

En cas de refus ou d'inobservation de cette prescription, l'élagage pourrait être confié à une entreprise par la commune, aux frais du propriétaire concerné.

L'image de notre belle commune est l'affaire de tous, Merci pour votre implication.



ARRETE MUNICIPAL

Un arrêté municipal relatif aux chiens a été pris, celui-ci stipule que :

- Tout chien circulant sur le ban communal doit être tenu en laisse. Celle-ci devant être suffisamment courte afin d'éviter tout risque d'accident.
- Les propriétaires de chien ou leurs gardiens doivent prendre toutes leurs précautions pour que leur animal ait un comportement non agressif.

ARRETÉ n°37/2024

Les infractions au présent arrêté seront poursuivies conformément à la loi et règlements en vigueur.

Arrêté consultable en mairie ou sur le site internet de la mairie : chalampe.fr



PIQUE-NIQUE MUSICAL DE LA RENTREE
samedi 31 août 2024

à partir de 18h30 **LES GALETS**
8 avenue de la Gare

🗑️ PIQUE-NIQUE TIRÉ DU SAC 🎵 DJ / PISTE DE DANSE

👥 AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS



MAIRIE DE CHALAMPÉ

9 Espace Centre Village, 68490 Chalampé
☎️ 03 89 26 04 37 | mairie@chalampe.fr
www.chalampe.fr 📍 Village de Chalampé

HORAIRE SECRETARIAT

Lundi, mardi : 09h00 – 11h30 et 16h00 – 17h30
Mercredi : 09h00 – 13h00
Jeudi : 09h00 – 11h30 et 16h00 – 19h00 (17h30 en juillet et août)
Vendredi : 09h00 – 11h30 et 14h00 – 16h00



FUCHSA'ECK

Le Fuchsa'Eck ouvre ses portes.

OUVERTURE TOUS LES JOURS SAUF LUNDI ET MARDI

jusqu'au dimanche 15 septembre

de 10h00 à 18h00

12 avenue Pierre Emile Lucas

Une exposition temporaire sur l'occupation de l'île du Rhin à Chalampé par la population en 1984, mobilisée contre l'injection de saumures vous est proposée jusqu'en mars 2025. Venez découvrir ce grand combat qui aura été un moment d'histoire très fort de notre commune.

IDENTITÉ NUMÉRIQUE CERTIFIÉE

FRANCE IDENTITÉ

Vous pouvez désormais faire certifier votre identité en mairie (voir liste ci-dessous).

ON VOUS EXPLIQUE

Il s'agit d'une version numérique de sa carte d'identité, qui permet notamment de prouver son identité sans avoir à présenter sa carte d'identité ni à en faire des copies, ceci grâce à l'application **FRANCE IDENTITÉ**.

Cette certification sera par exemple nécessaire lors d'une demande de procuration dématérialisée.



Il faut impérativement posséder une carte d'identité au **nouveau format** qui contient une puce NFC, ainsi qu'un **smartphone récent**, capable d'échanger des données via le NFC.

COMMENT FAIRE ?

1. Télécharger l'application France Identité
2. S'inscrire
3. Enregistrer la carte d'identité sur l'application
4. Se rendre en mairie pour certifier votre identité

OÙ CERTIFIER MON IDENTITÉ ?

HABSHEIM | ILLZACH | COLMAR | HUNINGUE
KINGERSHEIM | THANN | KEMBS | SIERENTZ
NEUF-BRISACH | MULHOUSE | WITTENHEIM
CERNAY | SAINT-AMARIN

Certaines mairies imposent une prise de rendez-vous.

BOUGE POUR TA PLANETE

OFFREZ UNE DEUXIEME VIE A VOTRE ORDINATEUR, RECYCLEZ-LE !

Participez à une opération solidaire avec l'association des Maires du Haut-Rhin et les Clubs Lions du Sud-Alsace en déposant vos anciens ordinateurs. N'hésitez pas à apporter vos câbles, imprimantes, téléphones, écrans, claviers ou tout autre matériel informatique.

jusqu'au 1^{er} septembre

déchetterie de Chalampé, 15 avenue de la Paix

aux horaires d'ouverture de la déchetterie



Etat-civil

ANNIVERSAIRES

Noces de Diamant

M. et Mme BAUMGARTNER Louis, le 21 août

M. et Mme COQUARD Marcel, le 29 août

NAISSANCE

Amalia PERREN, née le 17 juillet

Toutes nos félicitations et tous nos souhaits de bonne santé !

DATES A RETENIR DÈS A PRÉSENT

- 27 septembre : Bar éphémère
- 28 et 29 septembre :
40^{ème} anniversaire des saumures

ABONNEMENT SOLEA

- 18 ANS

Cette année encore, vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels pour l'abonnement annuel SOLEA des - de 18 ans.

RENDEZ-VOUS sur
e-boutique.solea.info

-18 ans
résidents des Villes de
BANTZENHEIM, CHALAMPÉ,
HOMBOURG, NIFFER,
OTTMARSHEIM et PETIT-LANDAU
nés après le 1^{er} janvier 2006

199€ Pass annuel 26 ans
- 99,50€ Montant pris en charge par
les villes de Bantzenheim,
Chalampé, Hombourg,
Niffer, Ottmarsheim
et Petit Landau
= 99,50 €/an*

Voyagez en illimité
toute l'année
sur le réseau
Soléa dans toute
l'agglomération



Des pavés flambant neufs, des noues ornées de leurs toutes premières fleurs : après moins d'un an de travaux, la rue de la Victoire fait peau neuve !

INVITATION

M. Hugues HARTMANN, Maire de Chalampé, vous convie à

L'INAUGURATION DE LA RUE DE LA VICTOIRE Samedi 31 août 2024

10h30 : rdv entre le n°1 et le n°9
rue de la Victoire

STATIONNEMENT : PARKING salle Les Galets
PARKING place Le Vignau

11h00 : verre de l'amitié
ESPACE DES 2 RIVES

CHALAMPÉ, IL Y A 40 ANS...



Depuis le 23 juillet 1984 les opposants au forage campent sur l'île du Rhin afin de s'opposer aux travaux. Le 19 août, le père Ratzmann dira la messe sur l'île devant une foule considérable.



La grand-messe a été célébrée par le père Ratzmann, curé de Chalampé

(Photo AL)



BORNES DE RECHARGE ELECTRIQUE IZIVIA – LES CHENES

DERNIEREMENT...

INAUGURATION BORNE RECHARGE ELECTRIQUE

La borne de recharge pour véhicule électrique récemment installée a été inaugurée par la commune et m2A le

📅 **05 juillet 2024**

Les deux premières bornes du dispositif de déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques de m2A ont été installées à Mulhouse et à Chalampé.

Au total ce sont 41 stations avec 338 points de charges pour véhicules électriques qui seront à terme (2025) réparties sur le territoire mulhousien.



Une deuxième borne à recharge ultra rapide sera installée **PROCHAINEMENT** avenue de la Gare.

« La mobilité durable, véritable levier d'action pour l'environnement et le bien-être de tous, est un enjeu pour lequel Chalampé se mobilise depuis plusieurs années. Nous sommes donc ravis d'adapter l'offre sur notre territoire, pour bénéficier au plus grand nombre ».

Le Maire,
Hugues HARTMANN



TARIFS

La recharge sur les bornes est **payante**. Vous pouvez souscrire un abonnement ou non selon votre convenance. Une fois la charge terminée un **supplément post-charge** s'appliquera si vous restez stationné sur l'emplacement.

Nous tenons à rappeler à chacun que tout véhicule stationnant sur les places sans être en charge sera par ailleurs verbalisable pour stationnement gênant.

Borne / puissance	Formule		Tarif non-abonné	Tarif abonné
	Prix de l'abonnement			10 €/mois
Bornes 22 kW AC / 24 kW DC Environ 130 km d'autonomie récupérée en 1 heure	☀️ Tarif jour (Entre 8h et 20h)	Prix du kWh chargé	0,40 € / kWh	0,38 € / kWh
		Supplément post-charge	4,00 € / h	3,50 € / h
	🌙 Tarif nuit (Entre 20h et 8h)	Forfait incluant 20 kWh	5 € / nuit	4 € / nuit
		Prix du kWh supplémentaire	0,30 € / kWh	0,25 € / kWh

LES SAPEURS-POMPIERS AUX ECOLES

📅 **02 juillet 2024**

Comme chaque année, les sapeurs-pompiers de Chalampé se sont rendus aux écoles pour présenter aux enfants, les activités des pompiers. Parcours sportif, gestes qui sauvent et présentation du matériel ont rythmé cette journée. Après toutes ces émotions, les enfants se sont vu remettre un diplôme du Petit sapeur-pompier, pour leur plus grand bonheur.



BONNE CONTINUATION A NOS CM2

📅 **02 juillet 2024**

A l'occasion de leur future rentrée en 6^{ème}, la municipalité a offert aux CM2 scolarisés à l'école élémentaire de Chalampé une calculatrice ainsi qu'un livre rédigé par les élèves de 3^{ème} cordée littéraire du Collège d'Ottmarsheim, intitulé : Un voyage inoubliable...



CHALLENGE MOBILITES DOUCES

📅 **02 juillet 2024**

Afin d'encourager l'usage des vélos, trottinettes et de la marche pour se rendre à l'école, la Commune a décidé la mise en place d'un challenge mobilités douces durant 2 semaines.

Cette année, les élèves de l'école élémentaire ont choisi l'association EMMAUS pour percevoir la somme récoltée à la suite du dit challenge. La subvention fut calculée comme suit : 1 € par trajet est versé à chaque fois qu'un élève s'est rendu en mobilité douce à l'école depuis son domicile.



DON DU SANG

📅 04 juillet 2024

La fraternelle des donneurs de sang de Chalampé est très reconnaissante du succès du dernier don et tient à remercier les donneurs qui sont venus très nombreux. Nous avons fait notre meilleur "score" depuis longtemps !

Si des personnes désirent participer à la vie de l'association, il suffit de contacter l'association :

📧 don.chalampe@gmail.com

Toute aide est la bienvenue.

En espérant voir les chalampéens en nombre à Bantzenheim

📅 mercredi 04 septembre

🕒 de 16h30 à 19h30

APERITIF REPUBLICAIN

📅 13 juillet 2024

Les élus sont heureux d'avoir pu rencontrer les habitants de la Commune durant ce moment de convivialité.

L'apéritif républicain a été marqué par le début de l'été et des beaux jours. MERCI d'avoir été au rendez-vous !



CHALLENGE DES VILLAGES DU RHIN

Découverte de la pétanque

📅 21 juillet 2024

A l'occasion du challenge des villages du Rhin, une découverte de la pétanque a été proposée par le Rhodia Club Pétanque, à tous les participants inscrits au travers d'un tournoi amical.

A l'issue de cette rencontre sportive, les maires des communes de Bantzenheim, Chalampé, Hombourg, Ottmarsheim, Petit-Landau et Niffer étaient présents et ont eu le plaisir de remettre une coupe aux vainqueurs des différentes catégories.



TABLE DE TEQBALL

Nous avons le plaisir d'annoncer aux plus jeunes et moins jeunes qu'une table de TEQBALL a été installée au niveau du plateau sportif communal, près du terrain de rugby situé rue de la Justice.

Nous tenons encore une fois à remercier les bénévoles de la journée citoyenne qui ont réalisé la chape béton ainsi que les abords de la table.



ANNIVERSAIRE

Mme KELLER Irène

A fêté des 91 ans.

📅 25 juillet 2024



DYNAMIQUE SPORTIVE CHALAMPE...

C'est la rentrée ! L'association Dynamique Sportive Chalampé vous propose ses activités sportives. **Séance découverte gratuite pour tous les cours.**



Dynamique Sportive Chalampé

NOUVEAU ! Lundi 19h30 - 21h00 Stretching-gainage

Cours pour toute personne souhaitant une remise en forme tout en douceur, voulant reprendre contact avec son corps, ou comme complément à une autre activité sportive.

Infos : Patrick Denny 07 88 64 53 14

Lancement lundi 2 septembre

Lieu : Salle Espace 2 Rives

Tarif : 100 € / an



Mardi 18h00 – 19h00 Pound fitness

Cours fitness dynamique qui conjugue renforcement musculaire, cardio et danse, le tout en musique et en utilisant des baguettes qui ressemblent à des baguettes de batterie et qui rythment les mouvements.

Infos : Sylvia Jaffré 07.49.17.03.08

Reprise mardi 3 septembre.

Lieu : Salle les Galets

Tarif : 90 € / an



Mardi 19h00 – 20h00 Kick Power

Activité cardio-fitness hautement énergique combinant des mouvements de boxe, karaté, kick boxing, taekwondo, le tout sur des musiques très entraînantes.

Infos : Lauriane Cotter 06.20.40.75.85

Reprise mardi 3 septembre.

Lieu : Salle les Galets

Tarif : 70 € / an

Mercredi 18h00 – 19h30 Tai Chi - style Yang

Pratique physique et méditative tout en douceur et en souplesse, permettant l'amélioration de la santé et de l'énergie vitale « Qi ». Le travail interne améliore l'équilibre, le souffle, la souplesse, la circulation des fluides corporels, la mémoire.

Infos Carine Michot 06.87.93.87.63

Reprise mercredi 4 septembre.

Lieu : Salle les Galets

Tarif : 100 € / an

Mercredi 19h30 – 21h00

Tai Chi - style Wudang Longmen

Pratique plus énergique basée sur l'aspect martial, physiquement un peu plus exigeant que le style Yang original, avec une exécution plus rapide des enchaînements et un travail plus approfondi de la souplesse et du relâchement global du corps.

Infos Carine Michot 06.87.93.87.63

Reprise mercredi 4 septembre.

Lieu : Salle les Galets

Tarif : 100 € / an

Jeudi 09h30 – 10h30 Gym Douce Seniors

Exercices gymniques tout en douceur permettant de maintenir le corps en bonne santé et de conserver une certaine masse musculaire. Elle offre un assouplissement articulaire particulièrement intéressant pour les personnes qui souffrent de raideurs ou d'arthrite.

Infos : Lauriane Cotter 06.20.40.75.85

Reprise jeudi 5 septembre

Lieu : Salle les Galets

Tarif : 80 € / an

Dimanche 09h00 – 10h00 Running (Course à pied)

Activité très populaire et en pleine expansion, le running permet de travailler son cardio et sa condition physique en général.

Cette activité s'adresse à tout public, débutant ou confirmé.



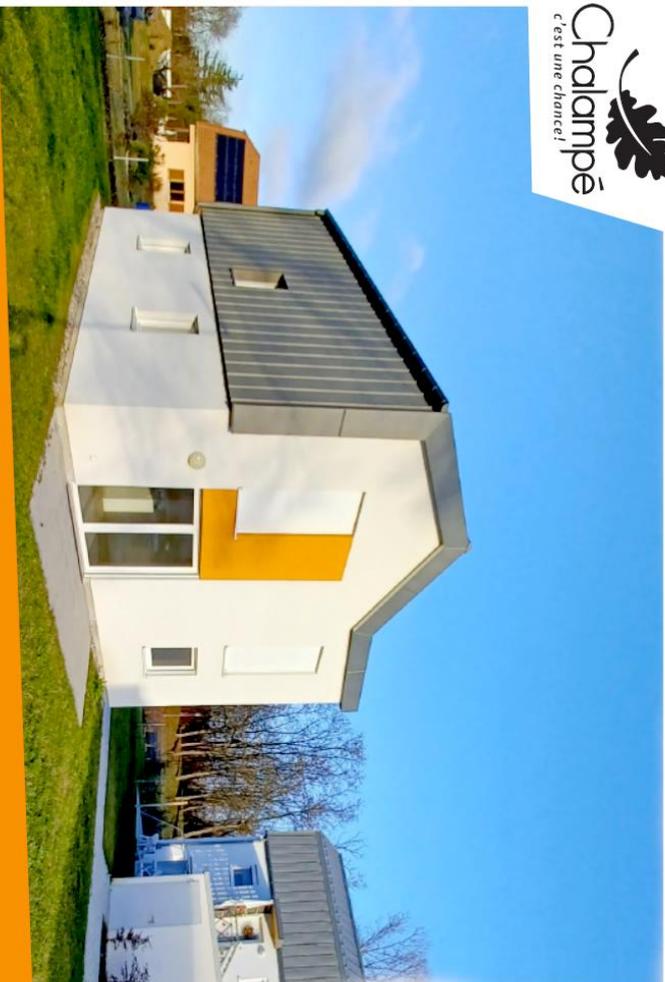
Infos : Cyril Garic 06.78.22.63.06

Reprise dimanche 1er septembre

Lieu : varié, avec un départ devant la déchetterie

Tarif : 30 € / an





PAVILLON A LOUER



104 m²



4 chambres



GAZ



5 pièces

+ D'INFOS :

vente-gestion.immo@m2a-habitat.fr

03 89 36 28 81



LOCAL PROFESSIONNEL A LOUER



28 m²



2 pièces



ELECTRIQUE

+ D'INFOS :

mairie@chalampé.fr - 03 89 26 04 37